



Brève n°2 du 2 octobre 2023

--- Examens, évaluations ---

Mesdames et messieurs les professeurs,
Nous profitons de la parution du [BO du 28 septembre 2023](#) pour diffuser une deuxième brève avec quelques points de repère importants que l'on souhaite porter à votre connaissance en cette période de l'année scolaire.

Les IA-IPR de mathématiques.

L'organisation des examens

1) Calendrier des examens

Référence : [note de service du 27 septembre 2023](#)

a) DNB

Les épreuves écrites du diplôme national du brevet communes à tous les candidats auront lieu les lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2024 pour la session normale et les jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2024 pour la session de remplacement.

En particulier, l'épreuve de mathématiques de la session normale aura lieu de **lundi 1^{er} juillet de 14h30 à 16h30**.

Un calendrier académique précisera ultérieurement les dates et horaires des corrections et de la réunion du jury.

b) Baccalauréats général et technologique

Les épreuves écrites de spécialité sont fixées les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 juin 2024. Celles concernant les **mathématiques** se tiendront les **mercredi 19 et jeudi 20 juin de 14h à 18h**.

Les épreuves de **Physique-Chimie Mathématiques en STI2D et STL**, se tiendront le **mercredi 19 juin de 14h à 17h**.

Les épreuves de philosophie sont fixées le mardi 18 juin 2024 matin. Les épreuves écrites anticipées de français, qu'elles soient passées au titre de la session 2024 ou par anticipation au titre de la session 2025, auront lieu le vendredi 14 juin 2024 matin.

La correction des épreuves terminales est dématérialisée.

c) Le grand oral

Les dates de l'épreuve du Grand oral sont à l'initiative des académies **à compter du lundi 24 juin 2024 et au plus tard le 3 juillet 2024**, afin de tenir compte des ressources et de l'organisation de chaque académie. Les recteurs des académies de métropole veilleront à ce que la communication de ces résultats n'intervienne qu'à compter du lundi 8 juillet 2024 pour les baccalauréats général, technologique et professionnel.

2) Le programme du baccalauréat général et technologique

Référence : [note de service du 26 septembre 2023](#)

L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite.

3) Modification du Grand Oral

Référence : [note de service du 29 septembre 2023](#)

Les deux notes de service du 27 juillet 2021 relatives à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale sont modifiées à compter de la session 2024 :

L'épreuve se déroule désormais **en deux temps**. Le troisième temps d'échange sur le projet d'orientation du candidat est supprimé ;

La durée du premier temps de présentation d'une question **passse de 5 à 10 minutes** ;

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour le second temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix. **S'il le souhaite, le candidat dispose d'un tableau.**

L'exploitation des résultats des évaluations nationales

Qu'il s'agisse d'évaluations d'entrée en 6^{ème} et en 4^{ème} ou de tests de positionnement en début de seconde, ces moments d'évaluation à différents stades du parcours des élèves ont les mêmes objectifs au niveau du pilotage pédagogique dans la classe et au sein de l'établissement.

En priorité, les résultats obtenus par les élèves doivent permettre aux équipes pédagogiques de **disposer d'un panorama de leurs acquis**, en termes de connaissances et de compétences et de **mobiliser les dispositifs d'accompagnement existants au plus près de leurs besoins**.

Afin d'outiller davantage les équipes enseignant les savoirs fondamentaux dans l'exploitation des résultats de leurs élèves, les inspecteurs pédagogiques régionaux de lettres et de mathématiques proposent l'animation commune de webinaires portant sur ce thème.

Plusieurs sessions d'une durée d'1h30 seront organisées la semaine du 6 novembre, afin de permettre la participation du plus grand nombre. Chaque collège et chaque lycée sera représenté par au moins un enseignant de lettres et un enseignant de mathématiques. Le calendrier et les liens de visio seront adressés très prochainement dans les établissements.

Les Webinaires sur la nouvelle 6^{ème}

Les différents Webinaires concernant la nouvelle 6^{ème} organisés par les IA-IPR de l'académie se sont tenus entre le 19 et le 25 septembre 2024 et ont été massivement suivis.

Nous remercions les collègues pour leur participation et les différents échanges qui ont permis une prise d'information utile à l'organisation de la réforme sur le terrain.

[Le diaporama de l'intervention collégiale est en ligne sur le site académique.](#)

Une enquête sera diffusée dans les prochains jours afin de recueillir l'exhaustivité des situations d'organisation dans les collèges.

A l'issue de cette enquête, nous proposerons à des équipes volontaires de les accompagner sur la mise en œuvre de la réforme en 6^{ème} en s'appuyant sur les points suivants :

- l'organisation dans l'établissement de l'heure de 6^{ème},
- le lien entre l'exploitation des résultats et le contenu des sessions et leur planification,
- l'évaluation des progrès des élèves au terme des sessions,
- le pilotage pédagogique en lien avec le conseil pédagogique et le conseil d'enseignement,
- l'utilisation de la plateforme RTP,
- l'organisation de devoirs faits,
- l'impact de la mise en place de l'heure de 6^{ème} sur le pilotage de la liaison CM2-6.

Abonnement aux formations

Afin de faciliter les procédures d'abonnement aux formations du PRAF, nous vous proposons un accès direct aux abonnements via un genially (merci au collègue qui l'a réalisé) :

<https://view.genial.ly/651e7b7bacb93a001163cc13/presentation-maths-programme-academique-de-formation-2023-2024>

Et toujours :



— Lettres, brèves et
bulletins d'informations
(historique)

